

COMMUNIQUE DE PRESSE

La veille personnalisée au service de l'intelligence juridique et des juristes

Paris, le 7 juillet 2020 - Pour les professionnels du droit, la veille juridique est une mission essentielle, au cœur de leurs métiers. Elle est cependant chronophage et souvent artisanale, faute d'outils adaptés. Face à ce constat, LexisNexis a mobilisé l'ensemble de ses ressources pour bâtir une solution en réponse à cette problématique stratégique : Lexis Veille.

« C'est en interrogeant nos clients que les équipes de LexisNexis ont pu identifier ce besoin grandissant d'un service de veille digitale totalement novateur, puissant technologiquement et personnalisable. Ce nouveau service inédit en France permet de répondre efficacement aux défis de l'inflation et des désordres législatifs et réglementaires. La jurisprudence française et européenne sera également veillée. Cette solution va permettre aux juristes de mieux gérer le risque juridique et de créer des opportunités », explique Guillaume Deroubaix, Membre du Comité exécutif de LexisNexis CEMEA.

Un service inédit indispensable pour les professionnels du droit

Co-créé avec des juristes et des experts du knowledge management, cette nouvelle solution scrute et analyse 100% de l'actualité juridique et fiscale et alerte en temps réel des faits marquants dans toutes les matières du droit. Réactivité, gain de temps et exhaustivité, tels sont les mots d'ordre que se sont fixées les équipes de LexisNexis en développant Lexis Veille. L'objectif est de renforcer la productivité et la sécurité des analyses des professionnels du droit au service d'une justice éclairée.

Lexis Veille en quelques mots

Lexis Veille analyse systématiquement plus de 300 sources du droit et propose une veille personnalisable en fonction de chaque matière. Cette veille juridique est enrichie d'une veille bibliographique hebdomadaire unique sur le marché et d'une veille internationale. Les utilisateurs sont informés des dernières actualités de leur pratique grâce à des newsletters qui sont également personnalisables. La diversité des sources veillées assure aux utilisateurs de Lexis Veille une veille exhaustive et très réactive. S'appuyant sur l'expertise de ses juristes, LexisNexis apporte, pour chaque News traitée, un décryptage et une analyse concrète et pratique de l'information. Les professionnels disposent donc d'une solution à forte valeur ajoutée leur permettant de se concentrer sur l'essentiel de leurs missions tout en ayant la garantie d'être alertés en temps réel des actualités qui touchent leur pratique.

« Lexis Veille est la 1^{ère} solution de veille sur le marché, nous avons en interne une équipe totalement dédiée qui s'appuie sur l'expertise de l'ensemble des rédactions et des auteurs LexisNexis », conclut Line Teillot, directrice de la rédaction Actualité digitale

Service disponible à partir du 7 juillet sur www.lexisveille.fr

A propos de LexisNexis

LexisNexis est l'acteur leader de l'innovation dans le droit. LexisNexis associe expertise juridique et technologie pour créer des solutions d'information et d'analytics : Lexis 360 (115 000 utilisateurs actifs et plus de 23 millions de contenus), Lexis Poly et son rédacteur d'actes automatisé par l'IA, JurisData Analytics ou encore Lexis Actu. Le programme de R&D Lexis Intelligence prépare la nouvelle génération de produits de demain, avec la même ambition depuis plus de 110 ans : **faire primer le droit.**

Contacts presse

lexisnexus@escalconsulting.com

Marylou Ravix

ESCAL Consulting

01 44 94 95 68

marylou@escalconsulting.com

Valérie Mabin

ESCAL Consulting

01 73 01 45 59

valerie@escalconsulting.com

Contact LexisNexis :

Cécile Chapeland Ponzio

LexisNexis

01 45 58 93 75

cecile.chapelandponzio@lexisnexus.fr